

Service Pénitentiaire

Prison de Ruhengeri

Vagabonds



Nom : SEBUKOZO

Origine : Rwaga

Chefferie : Bugarama

Territoire : Ruhengeri

Profession : Sans

N° du R.E. : 6633

Formule dactyloscopique :

Arrêté le : 14/10/54

Condamné le : 10. à deux mois à la disposition du Gouverneur

1/4 de peine :

Sorti le : 13/12/54

Transféré le :

Rapatrié le :

Expulsé le :

Décédé le :

LE GARDIEN.

[Signature]

G. G

TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI
RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE DE RUHENGARI

D E C I S I O N N° 80/D.N.

Nous NEVEJANS Daniel, A., C., Juge suppléant du Tribunal de Police de Ruhengeri,

Attendu que le nommé S E B U K O Z O, fils de Bibutsuhoze (en vie) et de Nyirarubera (décédée), originaire du territoire de Ruhengeri, chefferie Bugarura, colline Rwaza, sous-chef Zimulinda, résidant à la colline Karigorena, sous-chef Rwatangabo, chefferie Kibali-Buberuka, territoire de Ruhengeri, marié, père de deux enfants, est âgé de trente ans environ, qu'il est apte à tous travaux,

Attendu qu'il ne possède aucune pièce d'identité, qu'il erre dans les milieux indigènes,

Attendu qu'il vagabonde et mendie depuis plus de deux mois dans la chefferie du Bugarura et spécialement dans les sous-chefferies de Rwaza et de Rukore en se soustrayant aux travaux de chefferie,

Attendu qu'il refuse d'exécuter tout travail, qu'il refuse de payer l'impôt pour cette année,

Attendu qu'il n'a pas de cultures,

Vu l'ordonnance R.U. n° 14/63 du 3 mai 1919 en ses articles 1 et 3;

D E C I D O N S

de mettre le nommé S E B U K O Z O à la disposition du Gouvernement du Ruanda-Urundi pour une durée de deux mois. -

Ruhengeri, le 14 octobre 1954.

LE JUGE DE POLICE SUPPLEANT à c. o.

D. NEVEJANS. -